
MONASTERE PROVINCIAL DU BON-PASTEUR

Cérémonie religieuse



Le 29 janvier 1906, à 8 heures avant-midi, Sa Grandeur Mgr Racicot recevait les vœux de religion :

De cinq religieuses choristes :

Sœur Marie de Saint-Zénon Martel, de Montréal ; Sœur Marie de Sainte-Rita Laporte, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Georges Doyle, de Melford, C. B. ; Sœur Marie de Sainte-Émémentienne Roy, de Québec ; Sœur Marie de Saint-Jean Deland, de l'Acadie ;

D'une religieuse converse :

Sœur Marie de Sainte-Chrétienne Haché, de Caraquet, N. B. Sa Grandeur donnait aussi le saint habit à dix postulantes :

Novices choristes :

Mlles Horianna Vinet, de Montréal, en religion Sœur Marie-Gertrude du Divin-Cœur ; Marie-Blanche Pagé, de Maison-neuve, en religion Sœur Marie de Sainte-Angéline ; Rose de Lima Renaud, de Montréal, en religion Sœur Marie du Calvaire ; Adrienne Mastha, du Saint-Esprit, en religion Sœur Marie de Saint-Viateur ; Marie-Marguerite Turgeon, de Notre-Dams de Lévis, en religion Sœur Marie de Saint-Anaclet ; Florida Taillefer, de Montréal, en religion Sœur Marie de Sainte-Clotilde ; Annette Brosseau, de Sainte-Hubert, en religion Sœur Marie de Liesse ; Mary Lynch, de Halifax, N. B., en religion Sœur Marie de Sainte-Laure ; Clotilde Bellisle, de Ripon, en religion Sœur Marie de Sainte-Zite ; Joséphine Bouché, de Havre au Bouchère, N. E., en religion Sœur Marie de Saint-Remi.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul à Montréal.